

Monsieur Albert GOFFART  
Directeur A.A.T.L.  
Fonctionnaire délégué  
Région de Bruxelles-Capitale  
C.C.N.- Rue du Progrès, 80, bte 1  
1035 BRUXELLES

V/réf. : 17/pdf/157644  
N/réf. : GM/WMB2.38/s.360  
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : WATERMAIL-BOITSFORT. Avenue des Gerfaults 13. Construction d'une annexe en façade arrière. Demande de permis unique. Avis conforme.

En réponse à votre lettre du 1 décembre 2004, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 15 décembre 2004 et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis un avis conforme favorable.

La CRMS rappelle qu'elle avait déjà émis un avis conforme favorable sous réserve sur la construction de l'annexe en façade arrière de la maison classée (avis du 10/01/03). Cet avis a été suivi par un permis patrimoine délivré le 10/02/03. La CRMS réitère donc cet avis conforme et demande que les travaux qui ont fait l'objet du permis délivré soient réalisés sous la surveillance de la DMS, qui exigera les documents nécessaires pour garantir la stabilité de la maison durant et après la réalisation des travaux.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

G . MEYFROOTS  
Secrétaire-adjointe

J. DEGRYSE  
Président

c.c. à : AATL – DMS (M. S. Duquesne)